



RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00105

Numéro SIREN : 325 559 193

Nom ou dénomination : BERRY DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2017 sous le numéro de dépôt 2929

B-2929/2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BERRY DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 62 rue Albert Chichery 36300 LE BLANC		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 2 5 5 5 9 1 9 3 0 0 0 1 7		Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du 21.11.2017 Le Président			
		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2017			
		Brut 1			
		Amortissements Provisions 2			
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	264 836 259 901 4 935
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	771 573 771 573
		Constructions	AP	AQ	10 752 371 8 380 236 2 372 134
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 837 904 1 578 715 259 189
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	845 613 652 664 192 949
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	662 371 662 371
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	86 281 86 281
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	4 200 4 200
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 908 1 908
TOTAL (II)		BJ	BK	15 227 061 10 871 518 4 355 543	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	31 385 31 385
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	3 377 198 3 377 198
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	148 012 4 201 143 810
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 322 302 1 322 302
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	153 246 153 246	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	111 801 111 801	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 143 946 4 201 5 139 745	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	20 371 008 10 875 719 9 495 288	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks : Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BERRY DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 640 000)			DA	640 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	64 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 075 719	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	320 844	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 100 563	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 880 804	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	15 539	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	607	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 345 226	
	Dettes fiscales et sociales			DY	827 116	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	325 430	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 394 725		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 495 288		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 143 187
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 737 442	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BERRY DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	27 499 147	FB		FC	27 499 147	
	Production vendue { biens * services *	FD	3 614 441	FE		FF	3 614 441	
		FG	1 375 827	FH		FI	1 375 827	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	32 489 416	FK		FL	32 489 416	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 481	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	76 554	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 088	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	32 609 540
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 948 742	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(24 067)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	669 105	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 438)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 536 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	543 563	
	Salaires et traitements*					FY	2 905 057	
	Charges sociales (10)					FZ	981 949	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	652 269
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 201
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	42 975	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	32 257 903
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	351 637	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	3 757	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	14	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	253	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 393	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	59 949	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	59 949	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(54 556)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	300 823	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS BERRY DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 719	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	60 810	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	69 530	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	89 052	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	18 364	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	107 416	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(37 886)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	62 339	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(120 246)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	32 688 221	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	32 367 377	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	320 844	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	73 512
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	3 802
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BERRY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 9 495 289 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 320 844 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par les options suivantes :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour la partie constatée pour la période du 01/01/17 au 31/03/17,
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2016.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 148 196.00 euros au titre de 2016,
- comptabilisation d'un produit de 39 513.00 euros, par ailleurs compensé par l'extourne de la provision de mars 2016 de 32 667.90 euros.

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société, par exemple pour la station service et l'étiquetage électronique. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES :

Le risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc s'est clos par la condamnation de l'enseigne. La provision qui avait été constituée a donc été reprise au cours de l'exercice et la perte a été constatée par une charge exceptionnelle de 60 810.66€.

Autres éléments significatifs

INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1er avril 2000, la société BERRY DISTRIBUTION est une société fille de la société MANOR avec option pour le régime de l'intégration fiscale.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	253 187	11 650		264 837
Immobilisations incorporelles	253 187	11 650		264 837
- Terrains	771 573			771 573
- Constructions sur sol propre	1 383 769			1 383 769
- Constructions sur sol d'autrui	5 029 606			5 029 606
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 319 673	19 323		4 338 996
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 915 769	35 856	113 720	1 837 905
- Installations générales, agencements aménagements divers	328 636	14 480		343 115
- Matériel de transport	198 190			198 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 166	5 442	3 300	304 308
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 249 383	75 101	117 020	14 207 463
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	773 733	3 941	29 021	748 653
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 381	7 527	4 800	6 108
Immobilisations financières	777 114	11 469	33 821	754 761
ACTIF IMMOBILISE	15 279 684	98 220	150 842	15 227 062

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	248 214	11 688		259 902
Immobilisations incorporelles	248 214	11 688		259 902
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 055 915	45 182		1 101 097
- Constructions sur sol d'autrui	2 936 902	195 926		3 132 829
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 912 196	234 114		4 146 311
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 576 513	115 923	113 720	1 578 716
- Installations générales, agencements aménagements divers	235 587	20 033		255 620
- Matériel de transport	77 178	32 173		109 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 399	15 595	3 300	287 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 069 690	658 947	117 020	10 611 617
ACTIF IMMOBILISE	10 317 905	670 634	117 020	10 871 519

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	11 688	658 947	670 634
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	11 688	658 947	670 634
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		117 020	117 020
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		117 020	117 020

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 674 506 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	86 282		86 282
Prêts	4 200		4 200
Autres	1 908		1 908
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 012	148 012	
Autres	1 322 302	1 322 302	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	111 802	111 802	
Total	1 674 506	1 582 116	92 390
Prêts accordés en cours d'exercice	9 150		
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 950		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 110
Autres créances	671 835
Disponibilités /	
Total	676 945

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	3 042	4 201	3 042	4 201
Total	3 042	4 201	3 042	4 201
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 201	3 042	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 640 000,00 euros décomposé en 16 000 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 394 118 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 737 443	1 737 443		
- à plus de 1 an à l'origine	2 143 361	892 432	1 164 741	86 189
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 219	11 219		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 345 226	2 345 226		
Dettes fiscales et sociales	827 117	827 117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	329 751	329 751		
Produits constatés d'avance				
Total	7 394 118	6 143 188	1 164 741	86 189
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	729 989			
(**) Dont envers les associés	4 321			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 572 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 143 210	2 143 210	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 143 210	2 143 210	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	570
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 875
Dettes fiscales et sociales	577 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	248 893
Total	1 064 742

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	111 802
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	111 802

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 596 119		3 596 119
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	18 323		18 323
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 145 080		1 145 080
Ventes de marchandises	27 499 147		27 499 147
Produits des activités annexes	230 748		230 748
TOTAL	32 489 417		32 489 417

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 247 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

La provision plus l'acompte pour les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2017 s'élève à 14 300€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant l'impôt	Impôt correspondant	Résultat après l'impôt
+ Résultat courant	300 824	-120 246	421 070
+ Résultat exceptionnel	-37 887		-37 887
- Participations des salariés	62 339		62 339
Résultat comptable	200 598	-120 246	320 844

La ventilation de l'IS a été faite après déduction du CICE.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 80 981 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	164 050
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	78 894
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	242 944
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	80 981
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2000, la société SAS BERRY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MANOR, 62 rue ALBERT CHICHERY 36300 LE BLANC.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 120 personnes dont 2 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	104	
Total	120	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution TESTEDIS sur emprunt EDEL 89 k€</i> <i>Caution HSB : s/ prêt 4 500 K€ Banque Edel - 10.71% s/pret 6 500 K€ Crédit Coopératif 10.71% s/ prêt 6 450 K€ OSEO - 10.71% s/prêt 200 K€ Banque Economie</i> <i>Caution JUSSIE s/ prêt CA pour 386 K€</i> <i>Caution SN DIARA SAS : s/ prêts Crédit Coopératif pour 134 832 Euros</i> <i>Caution solidaire individuel de 224 K€ en principal et 67.2 K€ en intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 216 mois au bénéfice du Crédit Agricole, pour garantir un emprunt de la SCI LES REMIEGERES</i>	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Parrainages : Loudun 9%, Arcachon 9%, Lamego, Soria</i> Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
SAS MANOR : Caution Solidaire en garantie du découvert EDEL à hauteur de 1 300 K€	
Avals et cautions	
SAS SADIS : 24% de la perte d'exploitation	
SAS SUD VENDEE : 19% de la perte d'exploitation	
SAS SOJUDIS : 19% de la perte d'exploitation	
SAS FRANCONDIS : 19% de la perte d'exploitation	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 245 757 euros

il n'est pris aucune disposition particulière en matière de départ à la retraite. L'engagement du passif social "Indemnités de Fin de Carrière", charges sociales incluses, fait ressortir un montant de 245 757 € au 31/03/2017, soit une variation de + 40 049 € par rapport au bilan clos au 31/03/2016. Ce calcul retient l'hypothèse d'un départ à la retraite à 65 ans, avec un taux d'actualisation de 2.25%.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	640 000,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
Nombre d'actions ordinaires	16 000,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	34 367 152,00	33 761 602,00	32 441 445,00	32 132 130,76	32 489 416,79
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 307 661,00	1 087 191,00	885 982,00	1 080 790,00	873 919,78
Impôts sur les bénéfices	-134 696,00	-8 285,00	-38 549,00	-46 568,00	-120 246,00
Participation des salariés	94 040,00	63 757,00	58 663,00	81 518,00	62 339,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	287 373,00	308 267,00	282 803,00	347 926,42	320 844,06
Résultat distribué	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	73,31	68,47	57,78	70,46	58,24
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	17,96	19,27	17,68	21,75	20,05
Dividende distribué	12,50	12,50	12,50	12,50	
Personnel					
Effectif salariés	117	117	121	120	120
Montant de la masse salariale	2 696 224,00	2 736 785,00	2 755 166,00	2 767 175,49	2 905 057,32
Montant des sommes versées en avantages sociaux	948 962,00	929 619,00	973 255,00	980 759,67	981 949,97

BERRY DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 640 000 €
Siège social : Rue Albert Chichery, 36300 LE BLANC
325 559 193 R.C.S. CHATEAUROUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de
l'exercice clos le 31 mars 2017

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 320 844,06 euros de la manière suivante :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, à concurrence de 152 000,00 euros
Soit 9,50 euros par action
- à la réserve ordinaire, à concurrence du solde, soit 168 844,06 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} OCTOBRE 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 152 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2014 :

200 000 euros, soit 12,50 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros.

Exercice clos le 31 mars 2015 :

200 000 euros, soit 12,50 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros.

Exercice clos le 31 mars 2016 :

200 000 euros, soit 12,50 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 SEPTEMBRE 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifiée conforme
Le Président
BERLY DISTRIBUTION S.A.
CENTRE E. LECIERC
Rue Albert Chichery
38300 LE BLANC
Tél. 02 54 28 38 48 - Fax : 02 54 37 84 55
RCS CHATEAUX B 325 559 193
SIRET 325 559 193 00017 - APE 521 F

GREFFE

Commissariat aux comptes

Expertise comptable

Social

Fiscal

Gestion

Formation

Conseil

SAS BERRY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 640 000 €
Siège Social : rue Albert Chichery
36300 LE BLANC

N° SIRET : 325 559 193 00017

Code APE : 4711 F

RCS CHATEAUROUX 325 559 193

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Moinard

Philippe Renouf

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Benjamin Bibard

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la SAS BERRY DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

● Poitiers

16 rue du Pré Médard

BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr



6.

.../...

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables expose celles relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles et des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Cg.

.../...

.../...

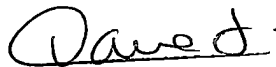
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers, le 12 septembre 2017

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux comptes



Christine JANET